



69

24 avril 2024

## Impôts locaux

Lors du dernier conseil municipal, le vote du budget est intervenu. Il a été décidé, malgré l'inflation et la baisse des dotations de l'Etat, de **NE PAS augmenter les taux des impôts perçus par la commune de Monlet.**

Evidemment ceci ne concerne que notre commune et ne préjuge pas des décisions de l'Etat et des autres Collectivités Territoriales.

## Programme de travaux 2024 de la DEA

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement de l'Agglomération du Puy-en-Velay a arrêté son programme de travaux pour 2024.

Concernant Monlet, les travaux programmés sont les suivants :

- Deuxième tranche et achèvement du remplacement de la colonne entre Bréchnignac et Malaguet
- Changement de la colonne entre Pouzols et Les Ignés
- Interconnexion entre Monlet et Allègre
- Forage exploratoire au pied du Mont Bar pour remplacer le forage du Pinet qui est inutilisable

## Gestion des eaux pluviales

Le mauvais état du fossé du côté sud de la route de Malaguet à Bréchnignac provoquait une stagnation à chaque pluie et un débordement sur la route lors des fortes précipitations. La DEA a posé une buse sous la route, permettant l'évacuation du fossé.

